20 ACTU AUTUN MORVAN

LAROCHEMILLAY PATRIMOINE

Les peintures de l'église seront restaurées



■ Mme Molina, directrice de la fédération Rempart depuis 26 ans, amènera ses compétences administratives, logistiques et techniques pour que le projet soit mené à bien. Photo Camille DELAHAIE

Afin de sauvegarder le patrimoine du village, l'Association pour la conservation de l'église et du patrimoine de Larochemillay a vu le jour lundi. Avec à sa tête Louis de la Ville de Baugé, soutenu par sept autres membres fondateurs, l'association a pour but premier de faire restaurer des peintures murales de l'église. Cette structure locale est, depuis sa création, affiliée à la fédération Rempart, spécialisée dans la mise en œuvre des travaux de restauration et de mise en valeur de sites patrimoniaux de Bourgogne. Un chantier est déjà en cours de planification. Deux restauratrices professionnelles et une équipe de dix bénévoles issus d'écoles d'art, d'histoire et de conservation du patrimoine, comme l'école de Condé ou celle du Louvre, encadrés par un animateur, viendront trois semaines, en août 2017, pour procéder à la réfec-

tion des peintures du cœur de l'édifice. Camille Delahaie (CLP)

En euros, le budget estimé pour la réfection des peintures de l'église. Il sera financé par des subventions de l'État à la suite du prochain classement des peintures comme Monuments historiques, par des dons, comme celui prévu par le sénateur Gaëtan Gorce, membre bienfaiteur de l'association, et les différentes actions envisagées par l'association. La commune s'investit aussi en logeant l'équipe de restauration dans son gîte.



ectricien CONNAN DOMINIQUE
Electricité générale - Dépannage - Mise aux normes - Antennes TV Fourniture, pose alarmes anti-intrusions/incendies. 28 Avenue de la Libération - 71360 EPINAC T. 06 49 37 91 22

ÉTANG-SUR-ARROUX FORMATION

Ils sont prêts à créer leur entreprise de travaux forestiers



■ Les stagiaires et leur encadrement ont fait le point autour d'un petit-déjeuner lors de la dernière matinée de formation. Photo Guy LHENRY

Huit stagiaires se sont formés à la création d'entreprise de travaux forestiers, durant un mois. Ce stage répond à une vraie demande.

n mettant sur pied des stages de formation pour répondre aux besoins des professionnels de la filière, le Centre de formation professionnelle pour adultes de Velet (CFP-PA) fait figure de précurseur en Bourgogne Franche-Comté. C'est le cas avec le stage Jeunes créateurs d'entreprise de travaux forestiers, dispensé depuis le 26 septembre et qui s'est achevé mardi.

Pendant 150 heures, dont 35 en entreprise, huit adultes souhaitant travailler en forêt avec le statut d'entrepreneurs se sont formés aux rouages administratifs indispensables à l'obtention de "la levée de pré-

somption de salariat", qui permet à un professionnel ayant un statut autre que salarié de travailler en forêt.

De nouveaux stages

« Dans notre démarche d'innovation, nous avons osé organiser cette formation qui a un retentissement bien au-delà de la proximité géographique, explique Romain Bertrand, directeur de l'établissement. Les stagiaires viennent de cinq départements. Quand le projet s'est présenté, étant centre de ressources pour les professionnels, nous avons répondu présent et nous avons réussi. En décembre, nous proposons un stage d'agent polyvalent de scierie pour lequel des places sont encore disponibles et nous renouvellerons ce stage Jeunes créateurs d'entreprise de travaux forestiers début

Nous proposons un stage d'agent polyvalent de šcierie. 🤧

Romain Bertrand, directeur

Daniel Kielbaza, directeur adjoint du CFPPA, a commenté: « Pour ces professionnels qui vont s'installer dans la foulée, c'est aussi l'occasion d'entrer en contact avec d'autres professionnels. Et puis, après avoir connu notre établissement, ils pourront à leur tour devenir maîtres de stage en accueillant des gens en forma-

Guy Lhenry (CLP)

CONTACT CFPPA de la Nature et de la forêt, Velet, 71 190 Étang-sur-Arroux. Tél. 03.85.86.59.61.



« Je souhaite développer mon activité »

Romain Bertrand

« Je suis à mon compte dans les travaux publics depuis 20 ans et je souhaite développer mon activité en forêt. Il est indispensable de suivre cette formation pour pouvoir intervenir légalement. J'ai beaucoup appris au niveau comptabilité. »



« Cette formation est une étape obligatoire »

Damien Dazin

« Je suis grumier et je souhaite m'installer comme exploitant forestier. Cette formation est donc une étape obligatoire pour être en règle. Le stage m'a permis d'aborder la comptabilité et la gestion pour mieux calculer mes coûts et établir des devis. »



« J'ai fait ce stage pour être en règle »

Ludovic Frossard

« J'étais apprenti en bûcheronnage et je souhaite me mettre à mon compte comme exploitant forestier. Mais je n'ai pas le niveau scolaire suffisant. Il me faut donc suivre ce stage pour être en règle. J'ai pu aborder la gestion d'un point de vue pratique. »